

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1

Le tournoi est autorisé par la Ligue Occitanie de Badminton sous le numéro :

Article 2

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad et le règlement général des compétitions.
Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad est exigée sur les terrains.

Article 3

Le jour de la compétition, tout joueur devra présenter sa licence en règle pour la saison 2024/2025 et être autorisé pour les compétitions.

Article 4

Le tournoi est ouvert aux poussin benjamin minimes cadets et junior
Les tableaux proposés sont :

Samedi :

Simple espoir en benjamin minime, cadet et junior (h et f)

Double Elite (pour les joueurs qui joue en simple le dimanche)

Dimanche :

Simple élite benjamin, minimes cadet, junior et les poussins (f et h)

Simple homme Elite

Benjamin classement minimum d9

Minime classement minimum d8

Cadet classement minimum d8

Junior classement minimum d8

Simple fille Elite

Minime classement minimum d9

Cadette classement minimum d9

Junior classement minimum d9

- Les poussins et poussines joueront en simple le dimanche

Article 5

Les joueurs peuvent s'inscrire sur trois tableaux dans des séries différentes qui se déroulent dans la même organisation de sa catégorie.

Article 6

Les joueurs ont droit à 3 minutes de préparation entre l'appel et le début de leur rencontre. Tout joueur ne se présentant pas dans les 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait.

Article 7

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge-Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Article 8

Les joueurs devront se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes de rechange, volants, serviette, eau).

Article 9

Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le début du match suivant est de 20 minutes.

Article 10

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer leur match ainsi que le Juge Arbitre, les arbitres, les membres du comité d'organisation, le service médical et les coaches (2 par équipes).

Article 11

Les matchs seront en auto-arbitrage jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre pourra être désigné.

Article 12

Les classements affichés et utilisés pour le tirage au sort sont ceux disponibles le jour du tirage au sort et publiés sur le site de la FFBad. Les têtes de série seront établies en fonction du CPPH en priorité puis en second lieu à partir du classement.

Le tirage au sort aura lieu le 7 AVRIL 2025. Date limite inscription le 6 AVRIL 2025. CPPH du 3 AVRIL 2025

Article 13

Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

Article 14

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou compléter des tableaux et/ou séries/ des catégories. Les organisateurs se réservent le droit de limiter éventuellement le nombre total des matchs de la manière qui leur semble la plus équitable pour tous les joueurs et/ou clubs, une fois les inscriptions reçues après accord du Juge-Arbitre.

Article 15

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

Article 16

Tout volant touchant le plafond ou la structure du gymnase sera faute tout le temps.

Tout volant touchant un élément accroché à celui-ci (panneau de basket) sera let une fois au service et sera faute en jeu.

Tout volant touchant les filins du panneau de basket sera let une fois au service et faute en jeu.

Article 17

Les volants sont à la charge des joueurs dans toutes les catégories N/R/D/P et/ou séries. Le volant officiel du tournoi est le babola grade 2, il sera utilisé en cas de litige entre les joueurs.

Article 18

Le juge-Arbitre est en droit de disqualifier tout joueur qui ne respecte pas un point du présent règlement.

Article 19

Le Juge Arbitre est ZIOUECHE Fayza.

Article 20

Le présent règlement sera affiché dans la salle.

La participation au tournoi s'implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

Article 21

Les rencontres pourront commencer à 8 :00 le samedi et le dimanche 08 :00

Article 22

Les joueurs ou joueuses peuvent jouer dans les catégories supérieure à leur catégorie d'âge, toute fois en respectant le règlement des inscriptions et des classement ci-dessus